



COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

Projet de loi n° 40 modifiant l'organisation et la gouvernance scolaires **Des profs occupent le ministère de l'Éducation à Québec**

Québec, le 20 novembre 2019 – Après avoir dénoncé le projet de loi n° 40 en commission parlementaire le 4 novembre dernier, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) demande à nouveau au gouvernement de retirer ce projet de loi. Une cinquantaine d'enseignantes et enseignants occupent actuellement l'Édifice Marie-Guyart, où se trouvent les bureaux du ministère de l'Éducation à Québec, afin de faire comprendre au ministre Jean-François Roberge l'ampleur du mouvement d'indignation et de colère parmi les profs. Une délégation remettra aussi ce matin, au ministre de l'Éducation, plus de 6000 lettres signées en moins de deux semaines par des profs qui s'opposent au projet et qui lui demandent de le retirer.

Rappelons que le projet de loi, qui comporte 312 articles et touche 79 lois, vient modifier de fond en comble la Loi sur l'instruction publique (LIP). Ce projet de loi a été reçu comme une gifle par les enseignantes et enseignants. Malgré les engagements pris lors de la dernière campagne électorale, le gouvernement de François Legault fait le choix de nier l'expertise des profs, dont 75 % sont des femmes. « Le projet de loi n° 40 nous envoie un message non équivoque : le ministre Roberge et le premier ministre Legault ne nous font pas confiance. Ils attaquent la profession comme jamais aucun gouvernement n'avait osé le faire. Ce projet de loi, mal pensé et mal discuté, doit être retiré », précise Sylvain Mallette, président de la FAE.

Malgré le choix du ministre Roberge de restreindre la participation à la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi n° 40, plusieurs organisations, dont la FAE, exigent que le gouvernement prenne le temps de faire les choses correctement. Le projet de loi n° 40 ne peut constituer une base sur laquelle des discussions aussi importantes puissent être tenues. « Nous voulons que le ministre Roberge comprenne que ce projet de loi ne passe pas. Nous demandons donc à nouveau et répétons que le ministre doit tenir compte de l'expertise des profs. En ce sens, nous sommes toujours disposés à contribuer à une réflexion collective, qui s'appuierait notamment sur les solutions que nous portons au nom des milliers d'enseignantes et enseignants que nous représentons », conclut monsieur Mallette.

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent plus de 45 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi qu'un millier de membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et l'Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère aux communications, au 514 603-2290 ou à mj.nantel@lafae.qc.ca